

Directeur de publication :

Denis Carretier

Rédacteur en chef :

Christel Chevrier

Comité de rédaction :

Valérie Gallia, Cyril Sévely,
Marc Fratantuono, J.Michel Duriez

Rédigé en collaboration avec :

Chambres d'agriculture,
CETA du Vidourle,
GRCETA de Basse Durance
Cofruid'Oc, Sud Expé

Crédit photo :

CA34, AFIDOL, Sud Expé



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.

Arboriculture

Languedoc Roussillon

Le bulletin de santé du végétal est édité à partir des observations de 17 observateurs sur un réseau de 222 parcelles régionales. Pour tenir compte des contextes pédo-climatique et agronomique propres à vos parcelles, nous vous invitons à aller réaliser vos propres observations avant toute intervention.

Toutes espèces fruitières

Campagnol provençal

On note une activité intense avant l'arrivée du grand froid (présence de tumulus).



Crédit-photo : SERFEL

Toutes espèces à noyau

Monilioses

Profiter des opérations de taille pour supprimer les rameaux et les fruits moniliés.

Les sortir du verger et les brûler.

Pêcher

Stades phénologiques

Stade tout début pointe verte sur les variétés à débourrement précoce : Carène, Garaco, Boréal. Ce stade n'évoluera pas durant la période de froid.

Stade A : autres variétés.

Monilioses / Fusicoccum

Profiter des opérations de taille pour supprimer les rameaux touchés par ces maladies et les fruits moniliés. Les sortir du verger et les brûler.

La période de sensibilité au fusicoccum débute au stade B pour les variétés attaquées en 2016.

Cloque

La période de sensibilité démarre au stade pointe verte.

Le grand froid est défavorable aux infections.

Bactérioses (*Xanthomonas*)

La période de sensibilité démarre au stade B.

ECA

On observe de temps en temps des symptômes sur pêcher.

Lire le paragraphe abricotier pour la lutte prophylactique.



Symptômes d'ECA sur pêcher - Crédit-photo : SERFEL

Cerisier

Stades phénologiques

Stade A : toutes variétés.

Coryneum / Bactériose

La période de sensibilité démarre au stade B.

Il est déconseillé de tailler les jeunes arbres et les vergers sensibles à la bactériose en période de grand froid. Attendre le début du débourrement.

Abricotier

Stades phénologiques

Stade A pour toutes les variétés.

Coryneum / Bactériose

La période de sensibilité démarre au stade B.

Il est déconseillé de tailler les jeunes arbres et les vergers sensibles à la bactériose en période de grand froid. Attendre le début du débourrement.

ECA

Actuellement, période d'observation des symptômes d'hiver : débourrement précoce avec présence de feuilles et/ou de fleurs.

Rappel :

- cette maladie reste très présente dans la région ;
- un seul arbre malade est une source de contamination pour la parcelle et les vergers environnants ;
- tous les arbres présentant des symptômes doivent être impérativement éliminés (arrachés ou tronçonnés et dévitalisés).

L'éradication de la maladie est de la responsabilité de tous et passe obligatoirement par une lutte collective.

Repérer les arbres atteints, et dans les zones couvertes par un arrêté préfectoral de lutte, déclarer l'attaque à la FEDON avant élimination.

Voir l'encadré, extrait de la fiche ECA du guide SudArbo® 2013, en fin de bulletin.

Pommier

Prophylaxie

Profiter des opérations de taille pour supprimer les rameaux oïdiés et les larves de zeuzère.

Poirier (informations issues du réseau PACA)

Stades phénologiques

Stade A : toutes variétés.

Psylle du poirier

L'évolution de la maturation des femelles est lente.

La stratégie de lutte basée sur une application de kaolin fin janvier début février est la plus pertinente.

L'enroulement chlorotique de l'abricotier (ECA)

La maladie

Cette maladie à phytoplasme (*Candidatus phytoplasma prunorum*) est présente depuis très longtemps sur de nombreux *Prunus*. Anecdotique sur pêchers et nectariniers, elle cause de graves dégâts et remet en cause la rentabilité du verger sur abricotiers et pruniers japonais.

Ce phytoplasme est présent dans les vaisseaux conducteurs de sève et provoque un dérèglement végétatif de l'arbre. Voici les principaux symptômes :

- En hiver : feuillaison anticipée ; c'est le symptôme le plus évident.
- Au printemps : les pousses présentent des entrenœuds courts, ainsi que des feuilles chlorotiques et enroulées (symptôme qui donna le nom vernaculaire à la maladie)
- En été : développement anormal et chute prématurée des fruits avant récolte, suivi d'une chute précoce des feuilles à l'automne.

L'apparition des symptômes peut survenir plusieurs années après l'infestation de l'arbre.

Des prospections menées ces dernières années à grande échelle montrent que le phytoplasme est présent dans les vergers de production (arbres ou repousses de porte-greffe) mais aussi dans les *Prunus* sauvages (prunelliers, myrobolans) sur tout le territoire français.

Cette maladie peut être transmise par voie naturelle par un insecte vecteur ou par voie végétative au moment du greffage des variétés ou du bouturage des porte-greffes. La part de l'homme dans la dissémination de la maladie n'est donc pas à négliger. Des études sont actuellement en cours pour essayer de dissocier précisément le rôle de l'homme et le rôle du milieu naturel dans la propagation de la maladie.



Symptômes hivernaux d'enroulement chlorotique sur abricotier

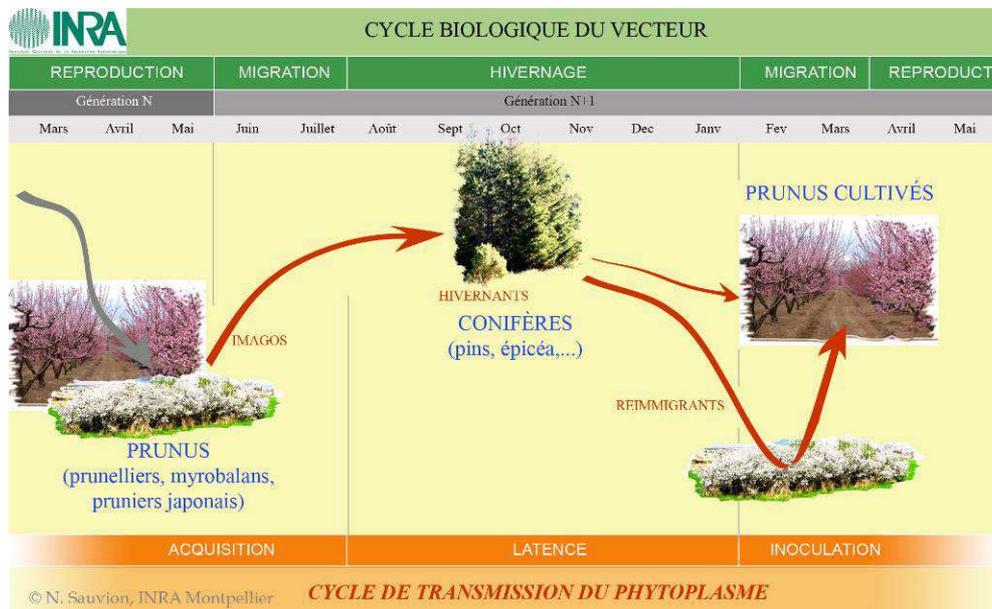
Le vecteur

En 1998 le vecteur du phytoplasme responsable de l'ECA est formellement identifié comme étant le psylle *Cacopsylla pruni*. Cet insecte réalise une seule génération par an : les femelles pondent en février-avril sur *Prunus*, les larves passent par 5 stades avant d'émerger fin mai-début juin ; les jeunes adultes migrent aussitôt sur conifères où ils passeront le restant de l'année avant de revenir se reproduire l'année suivante.

Ce psylle est rarement observé dans les vergers à l'exception des vergers de pruniers japonais, des vergers abandonnés. On peut aussi le capturer sur des repousses et drageons de porte-greffes dans les vergers greffés sur une espèce de pruniers (Myrobolan, Mariana...). Mais c'est surtout dans le milieu naturel que les plus fortes populations sont observées à proximité des vergers mais pas seulement (même dans des zones sans aucune plantation tel que les pentes du Canigou, le Larzac,...). *C. pruni* affectionne plus particulièrement le prunellier (*Prunus spinosa*) et dans une moindre mesure les myrobolans (*P. cerasifera*).

Le mode transmission est de type persistant (un individu infecté est contaminant durant toute sa vie). Le psylle acquiert le phytoplasme en réalisant une piqûre sur un arbre ou un massif contaminé. Après une phase de multiplication du phytoplasme dans ses glandes salivaires, l'insecte devient infectieux et peut alors transmettre la maladie. Cette phase de multiplication, appelée phase de latence, dure plusieurs semaines. Or très rares sont les insectes qui entre début mars et début juin (période de leur présence sur *Prunus*) multiplient le phytoplasme en quantité suffisante pour qu'il soit transmissible.

La conséquence est que seuls les adultes ré-immigrants en février-mars et qui ont acquis le phytoplasme l'année précédente, ont des chances de retransmettre le phytoplasme, soit après un temps de latence d'environ 8 mois ! Actuellement on estime que 3 à 4 % des psylles sont porteurs du phytoplasme au printemps toutes régions de France confondues.



Cycle de *Cacopsylla pruni*

La lutte

Le phytoplasme responsable de l'enroulement chlorotique de l'abricotier fait partie des organismes nuisibles de quarantaine, inscrit à l'annexe I de la directive européenne 2000/29/CE, soumis à lutte obligatoire sous conditions (précisées par arrêté préfectoral).

Dans le Gard, l'Aude et les Pyrénées-Orientales, un arrêté de lutte collective est pris pour toutes les communes concernées. Ce n'est pas le cas dans l'Hérault.

Les GDON (Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles), FDGDON ou FEDON (Fédération Départementale des GDON) sont chargés de mettre en œuvre cette lutte dans leurs départements respectifs.

Le choix d'un matériel végétal sain - porte-greffe et variété - reste un préalable à la lutte contre l'enroulement chlorotique.

Un verger installé à partir de plants contaminés depuis la pépinière accuse très vite un grand nombre d'arbres atteints. La lutte devient ingérable. La rentabilité et la pérennité du verger sont rapidement remises en cause.

→ La prophylaxie reste la base de la lutte contre ce phytoplasme :

- détection précoce des arbres présentant des symptômes
- arrachage des arbres contaminés
- suppression des repousses de porte-greffe en vergers greffés sur pruniers
- entretien de l'environnement des vergers en supprimant les sources de contamination ainsi que les réservoirs potentiels du vecteur :
 - vergers abandonnés
 - friches avec repousses de *Prunus*
 - prunelliers dans l'environnement immédiat.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.